



المجمع المهني المشترك للخضر
Groupement Interprofessionnel des Légumes

AVIS AUX STOCKEURS DE POMME DE TERRE
Appel d'Offres N° 04/2018
Pour la constitution d'un stock
de régulation de pomme de terre de consommation saison 2018

Le Groupement Interprofessionnel des Légumes « GIL » lance un appel d'offres en vue de constituer un stock de régulation de pomme de terre de consommation issue de la culture de saison 2018.

Les stockeurs intéressés par la participation à la constitution du dit stock peuvent retirer le cahier des charges du siège du GIL sis au 37, Avenue Taieb M'HIRI -1002 Tunis- Le Belvédère- Tél. : 71.793.056 – 71.843.887 71.846.462, contre le paiement de la somme de cinquante dinars (50 D) en espèces.

Les offres doivent parvenir sous pli fermé, par courrier recommandé, par Rapid-poste ou remises directement au bureau d'ordre du GIL contre récépissé, au nom de Monsieur le Directeur Général du GIL à l'adresse indiquée ci-dessus portant la mention « Ne pas ouvrir - AO N°04/2018 Stock de Régulation de Pomme de Terre».

La date limite de réception des offres est le 21 mai 2018 à 10 H du matin (le cachet du Bureau d'Ordre du GIL faisant foi).

Toute offre parvenue après ce délai ou ne contenant pas la caution provisoire ou non conforme aux clauses du cahier des charges ne sera pas prise en considération, sachant que l'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de 11 H en séance plénière au siège du GIL.